



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

armée

Question au Gouvernement n° 946

Texte de la question

ACCIDENT D'UN HÉLICOPTÈRE MILITAIRE AU GABON

M. le président. La parole est à M. Alain Marty, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Alain Marty. Monsieur le ministre de la défense, nous avons appris avec tristesse, dimanche, l'accident survenu au Gabon, dans lequel un hélicoptère des forces armées s'est abîmé en mer après avoir décollé d'un bâtiment de la marine nationale. Sur les dix militaires qui se trouvaient à bord, huit ont trouvé la mort ; trois appartenaient à l'aviation légère de l'armée de terre, cinq appartenaient au 13e régiment de dragons parachutistes.

Je voudrais, au nom de la représentation nationale, présenter nos plus sincères condoléances aux familles qui sont éprouvées. J'associe à ces condoléances le maire et la population de Dieuze, très attachée au 13e régiment dont elle est la ville de garnison. J'ai pu constater dimanche que l'émotion y était très vive. Je pense d'ailleurs, monsieur le ministre, que vous serez présent à Dieuze vendredi matin.

Je voudrais également assurer de notre soutien les militaires meurtris, ceux de l'aviation légère de l'armée de terre, qui sont indispensables aux opérations extérieures, mais aussi les dragons du 13e.

Voici un an, j'avais présenté, avec Jean-Claude Viollet et Michel Sordi, un rapport d'information sur l'aéromobilité dans lequel nous soulignons l'importance du renouvellement du matériel, notamment pour les avions de transports, les avions de ravitaillement et les hélicoptères.

La loi de programmation militaire est un enjeu important, je souhaiterais, monsieur le ministre, que vous puissiez nous préciser les circonstances de cet accident. Nous comprenons bien que celles-ci peuvent avoir des conséquences sur le renouvellement de nos forces. Il est sans doute prématuré de tirer des conclusions, mais vous vous êtes rendu sur place, vous avez rencontré les témoins de ce drame et vous avez pu, je pense, vous entretenir avec les survivants. Quelles sont vos premières constatations et impressions ?

Vous avez par ailleurs diligenté une enquête. Dans quel délai pensez-vous que la commission de la défense pourra en disposer ?

Enfin, monsieur le ministre, pensez-vous que cet accident peut modifier les priorités ? En particulier, la commande d'hélicoptères de manœuvre NH 90 est-elle susceptible d'être renforcée à l'avenir ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur plusieurs bancs du groupe NC.)

M. le président. La parole est à M. Hervé Morin, ministre de la défense.

M. Hervé Morin, *ministre de la défense*. Monsieur le député, je veux, comme vous et comme l'ensemble de vos collègues, rendre hommage une nouvelle fois aux huit soldats qui sont tombés dans l'exercice de leurs missions au Gabon, samedi soir dernier.

Les militaires français paient un lourd tribut chaque année à la stabilité du monde, à la défense de l'indépendance de notre pays, à la défense de nos intérêts stratégiques et à la sécurité de nos compatriotes : vingt-six d'entre eux sont tombés en 2007.

Que s'est-il passé samedi soir ? L'enquête est en cours et il va nous falloir plusieurs semaines, sinon plusieurs mois, pour avoir quelques informations. Les témoignages des deux miraculés, appartenant l'un à l'aviation légère de l'armée de terre, l'autre au 13e RDP - votre régiment, monsieur le député -, ne nous donnent pour l'instant aucune indication : les causes de l'accident sont-elles liées à des facteurs matériels, des facteurs humains, ou à une conjonction de facteurs humains et matériels ? Rien aujourd'hui ne nous permet d'avancer la

moindre hypothèse. Ce que je sais, c'est que nous devons la vérité à nos compatriotes et, bien sûr, aux familles qui sont aujourd'hui dans le malheur.

Le Cougar qui s'est écrasé en mer à quelques centaines de mètres de *La Foudre*, le bâtiment dont il a décollé, était un hélicoptère moderne, qui sortait de ce que l'on appelle la " grande visite " et qui était donc en parfait état de marche. Le Cougar est un hélicoptère biturbines, donc avec deux moteurs, avec lequel nous n'avons encore jamais eu d'accidents majeurs.

Cet accident peut-il avoir des conséquences sur la loi de programmation et l'équipement des forces ? Comme vous l'indiquez, l'aéromobilité est une des grandes priorités de la loi de programmation militaire. J'ai signé il y a quelques semaines la commande de douze NH 90, le fameux hélicoptère qui remplacera le Super Puma, et, il y a huit à quinze jours, de vingt-deux autres hélicoptères NH 90. Par ailleurs, la loi de programmation militaire fait une large place à la fois aux transports aériens et à l'aéromobilité parce qu'il nous faut des forces mobiles capables d'intervenir partout dans le monde.

Enfin, je voudrais rappeler que le budget de la défense n'a jamais connu une telle augmentation, et ce grâce aux arbitrages du Premier ministre et du Président de la République. Les crédits d'équipement augmentent en effet cette année de 10 % et, le Premier ministre a débloqué, dans le cadre du plan de relance, 1,5 milliard d'euros supplémentaire pour l'équipement des forces. Nous n'avons sans doute jamais connu un tel accroissement des crédits d'équipements de nos forces armées depuis quarante ou cinquante ans, et le budget pour 2009 sera supérieur de 20 % à celui de 2008 sur l'équipement des forces pour participer à l'effort de relance.

Bien entendu, monsieur le député, nous ferons en sorte d'être vendredi à Dieuze, avec vous, auprès des familles, pour rendre hommage aux victimes. *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.)*

Données clés

Auteur : [M. Alain Marty](#)

Circonscription : Moselle (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 946

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 janvier 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 22 janvier 2009